

AVIS N° 205 - 2024 / BRVM / DG

Bank Of Africa Niger (BOA NG)

Augmentation de capital par incorporation de réserves et de primes

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société Bank Of Africa Niger (Symbole : BOAN) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves et de primes, avec émission d'actions gratuites.


Cette opération, portant sur un montant de sept milliards huit cent millions (7 800 000 000) FCFA, entraînera la création de sept millions huit-cent mille (7 800 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de trois (3) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes.

- La date de fermeture des registres étant fixée au vendredi 06 septembre 2024, l'action cotera ex-droit d'attribution à partir du mercredi 04 septembre 2024.
- La valeur théorique du Droit d'Attribution (DA) sera publiée le mardi 03 septembre 2024 par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites donnera lieu à une cotation des droits.
- La période de négociation du Droit d'Attribution (DA) est de dix (10) jours, soit du 06 au 19 septembre 2024.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au 1^{er} janvier 2024.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 août 2024

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et
des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim


Moussa DAVOU



Handwritten initials: AK X